

2020

# SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE

Bulletin Municipal n°5



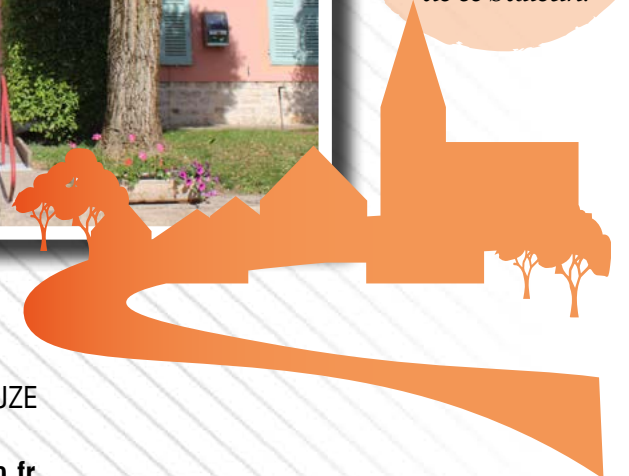


# Sommaire

- 3 Edito maire
- 4 Conseil municipal et les commissions
- 5 Les employé.es municipaux
- 6 Finances
- 8 CME/J
- 9 Bibliothèque
- 9 Pompiers
- 10 Fleurissement
- 11 CCAS
- 12 Ecole
- 13 SIVOS
- 14 Centre de loisirs
- 15 Travaux
- 16 Urbanisme
- 17 Culture
- 18 Associations de ST-JEAN
- 25 Carte ST-JEAN
- 26 Associations Intercommunales
- 28 Les professionnel.les
- 31 Tourisme
- 32 Etats Civils
- 33 Infos pratiques
- 34 Calendrier des fêtes
- 36 CA3B
- 39 Pêle-mêle Photos



Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à l'élaboration de ce bulletin.



## La Mairie

- ✉ 25, rue des écoles  
01560 SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE
- ☎ Tél. **04 74 52 60 94**
- @ **mairiestjean-reyssouze@wanadoo.fr**
- 🌐 **www.saintjeansurreyssouze.fr**

Les informations de votre commune en une application !



**Ouverture au public :**  
mardi-vendredi-samedi  
de 9h30 à 12h00

**Accueil téléphonique :**  
lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h30 à 12h00 et de  
14h00 à 16h30 et mercredi de 9h30 à 12h00



**Chères Jeanreyssouzaines, chers Jeanreyssouzains,**

On voudrait pouvoir parler d'autres choses, on voudrait pouvoir penser à autre chose, on voudrait pouvoir écrire autre chose. Mais non, la COVID-19 s'impose quasiment comme principal sujet de discussion et de préoccupation en ce début d'année, période pourtant dédiée au bilan de l'année écoulée et aux perspectives de l'année qui commence.

Depuis le printemps dernier, nous avons dû vivre avec. Un premier confinement mi-mars, un second fin octobre, l'année 2020 a été particulièrement agitée. L'activité économique a tourné et tourne encore à un rythme ralenti, certaines professions sont même sérieusement affectées. Les vies sociale, associative, culturelle et sportive ont elles aussi été très perturbées, voire même carrément suspendues.

La crise sanitaire que nous avons vécue et que nous vivons encore a été brutale et surtout inédite. J'espère que vous la vivez du mieux possible et j'espère vous trouver, ainsi que vos proches, en bonne santé. Espérons également que le gros de la vague soit désormais derrière nous et que nous puissions tous retrouver le plus rapidement possible une activité normale et surmonter les conséquences de cette crise.

Ces périodes de confinement, même si elles nous ont privés d'une grande part de nos libertés, nous ont toutefois montré l'essentiel de nos vies quotidiennes : tout d'abord l'accès aux soins et à l'alimentation, ensuite l'éducation de nos enfants et enfin la solidarité et l'échange social. Sur ce dernier point, notre commune a démontré qu'elle avait des atouts. Merci à vous tous qui avez fait preuve de résilience, qui avez su vous reconstruire pendant ou après ces moments difficiles. Merci à toutes les personnes qui par un simple geste ou par une démarche plus affirmée ont permis de conserver ce lien social qui nous unit, et plus particulièrement vis-à-vis des personnes les plus isolées et les plus vulnérables. Pendant ces périodes, de belles initiatives solidaires ont été mises en œuvre et cela est une formidable réussite. Je tiens à remercier plus particulièrement toutes celles et tous ceux qui par leurs actions, par leur dévouement ont permis à notre village d'être globalement épargné par ce virus extrêmement contagieux. Et les actions ont été nombreuses, je citerai les plus expressives, sans ordre de préséance : respect du confinement (tous), assistance et encadrement de nos seniors (élus et membres du CCAS), fabrication de masques pour l'ensemble de la population (couturières),

service de nos concitoyens (commerces), suivi pédagogique dans les écoles (enseignantes), maintien du service public (personnel communal), relais vis-à-vis de la population (élus), service à la personne (entreprises, artisans et agriculteurs) ... et toute autre action plus anonyme.

Dans ce contexte de pandémie, les élections municipales, même si elles ont fait beaucoup causer, sont un peu passées au second plan. Après une période un peu floue qui a vu se prolonger le mandat précédent, la nouvelle équipe a été finalement installée le 25 mai. Une nouvelle équipe fortement remaniée, fortement rajeunie, fortement motivée et sur laquelle vous pouvez compter pour poursuivre le développement de la commune et pour faire de notre village ce qu'il mérite, ce que vous méritez. Je profite de ce début de mandat pour remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont engagés pendant des années au service de la commune et qui ont décidé de ne pas se représenter. Je sais pouvoir compter sur l'engagement des nouveaux élus pour prendre le relais et poursuivre le chemin tracé par leurs prédécesseurs.

En ce début d'année, soyons optimistes et même si nous devons rester prudents, de nouveaux projets devraient se concrétiser dans les prochains mois. Soyons forts, même si nous allons forcément devoir nous adapter et même si nous serons obligés de faire des choix budgétaires. Mais chacun peut le comprendre, tout le monde doit faire l'effort de s'adapter à la réalité du moment.

On peut parler d'autres choses, on peut penser à autre chose, on peut écrire autre chose. Mais oui, la COVID-19 ne nous imposera pas un immobilisme total pour cette année 2021.

Très belle année 2021, pour vous, vos enfants, vos familles et vos proches. Meilleurs vœux pour SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE, c'est-à-dire nous tous. Et bonne santé à vous tous, finalement c'est bien cela le plus important.

**Chères Jeanreyssouzaines, chers Jeanreyssouzains, vivons d'espoir comme l'a dit un grand homme disparu il y a tout juste 50 ans, le Général Charles DE GAULLE : « La fin de l'espoir est le commencement de la mort ».**

Jacques SALLET,  
Maire



# Le conseil municipal et les commissions

## LE MAIRE



**Jacques SALLET**  
Maire  
Délégué à la CA3B  
Délégué au SIVOS

## LES ADJOINT-ES AU MAIRE



**Hervé CAVILLON**  
1<sup>er</sup> adjoint  
délégué à la gestion  
du patrimoine,  
aux ressources  
humaines, aux  
réseaux secs et  
humides  
Délégué au SIEA



**Guillaume VÉLON**  
2<sup>e</sup> adjoint  
délégué à  
l'urbanisme  
et à la voirie



**Sandrine COURTOIS**  
3<sup>e</sup> adjointe déléguée  
aux finances,  
au développement  
économique,  
au cadre de vie  
et à l'environnement  
Vice-présidente du  
CCAS  
Déléguée au SBVR

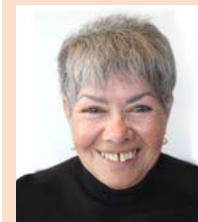


**Florine SYLÉNÉ**  
4<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la communication,  
aux sports, loisirs,  
culture, jeunesse  
Secrétaire du CCAS  
Vice-présidente du  
SIVOS

## LES ÉLU-ES ET LEURS COMMISSIONS



**Chloé BOUTON**  
CCCSP; CCAS;  
Ressources Humaines;  
Communication;  
Sports, Loisirs,  
Culture, Jeunesse  
et droits civiques;  
Correspondant  
défense



**Jacqueline BREVIER**  
Gestion du patrimoine;  
Voirie; Cadre de vie et  
environnement



**Aurélien CHARVET**  
Réseaux secs et  
humides; Voirie;  
Cadre de vie et  
environnement; SIVOS



**Alexis FAVIER**  
Appel d'offre; Réseaux  
secs et humides;  
Urbanisme; Finances  
et Administration gé-  
nérale; Développement  
économique; Commu-  
nication; Sports, Loi-  
sirs, Culture, Jeunesse  
et droits civiques; SIEA

### Glossaire :

- CA3B** : Communauté d'Agglomération du Bassin de BOURG-EN-BRESSE
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CCCSP** : Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers
- CCID** : Commission Communale des Impôts Directs
- SBVR** : Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze
- SIEA** : Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E-communication de l'Ain
- SIVOS** : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

## LES ÉLU-ES ET LEURS COMMISSIONS



**Frédérique GINAS**  
Cadre de vie et  
environnement; SBVR;  
Correspondante  
sécurité routière;  
Sports, Loisirs,  
Culture, Jeunesse et  
droits civiques



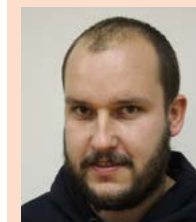
**Magali GRÉGAUT**  
CCAS; Réseaux secs  
et humides; Finances  
et Administration  
générale; Cadre de  
vie et environnement;  
SIEA; Syndicat eau  
potable Saône-Veyle-  
Reyssouze; Sports,  
loisirs, culture,  
jeunesse et droits  
civiques



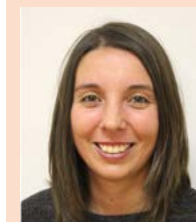
**Stéphane HENRY**  
Appel d'offre; CCAS;  
Gestion du patrimoine;  
Voirie; Finances  
et Administration  
générale



**Loïc MABILEAU**  
Appel d'offre;  
Gestion du patrimoine;  
Urbanisme; Voirie;  
Développement  
économique



**Antoine PAUGET**  
Appel d'offre; CCCSP;  
Gestion du patrimoine;  
Réseaux secs et  
humides; Ressources  
Humaines; Urbanisme;  
SBVR; Syndicat eau  
potable Saône-Veyle-  
Reyssouze; Contrôle  
des listes électorales



**Anaïs PERTUIZET**  
Appel d'offre; CCCSP;  
CCAS; Ressources  
Humaines; Urbanisme;  
Communication;  
Sports, Loisirs,  
Culture, Jeunesse et  
droits civiques; SBVR

## Les employées municipales et les employés municipaux

### Service administratif

**Virginie RIGAUD :**  
secrétaire de mairie

Le poste de secrétaire de mairie est au service des administrés et des élu.es. Virginie RIGAUD assure l'accueil physique et téléphonique, la comptabilité et les finances, l'administration des réunions de conseil municipal, la mise à jour des états civils, l'organisation des élections, la gestion du cimetière, l'administration du CCAS ainsi que l'organisation des cérémonies (mariages, PACS, baptêmes républicains)... Virginie est à temps plein depuis juin 2017.



### Service technique

Le service technique de la commune de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE est assuré par deux agents. Chacun ayant un poste défini avec des missions précises pouvant varier en fonction des besoins.

**Grégory FAY :** agent technique

Il a pour mission principale l'entretien du bourg : taille des haies, nettoyage des rues, ramassage et soufflage des feuilles, tonte des espaces verts. Il réalise également divers travaux nécessaires dans l'ensemble des bâtiments communaux. Il veille au bon fonctionnement de la station d'épuration ainsi qu'à l'entretien des points d'apport volontaire au stade municipal et à Montéfanty. Grégory est à temps plein depuis juin 2019.



**Dominique JOLY :** agent technique

Il est en charge de l'entretien de la voirie du village : débroussaillage des routes et chemins communaux, curage des fossés en hiver ainsi que fauchage des accotements au printemps et en été. Il réalise également divers travaux d'entretien nécessaires sur la voirie : confection de regards, bouchage des nids-de-poule, remblaiement de cailloux. Dominique est à temps partiel (32h) depuis mai 2004.

Au delà de leurs missions propres à chacun, il est essentiel de rappeler que Dominique et Grégory sont amenés à travailler ensemble pour la réalisation de certaines interventions : étalages de cailloux sur les routes et chemins, gros élagages, installation des décorations de Noël ... Ce sont aussi nos deux agents communaux qui se chargent de la distribution des communiqués et autres supports de communication de la Mairie à la population.

**Christelle GERMAIN :**  
agent d'entretien

Ce poste a pour vocation la gestion des locations et l'entretien des salles communales (salle des fêtes, salles de réunion) ainsi que du stade de foot. Concernant les locations, elle réalise l'état des lieux avant et après afin de s'assurer de la propreté, du rendu correct des lieux et du matériel utilisé. Il est également destiné à l'entretien hebdomadaire des locaux de la mairie. Christelle est en CDD de 6 mois renouvelable 5 heures par semaine.

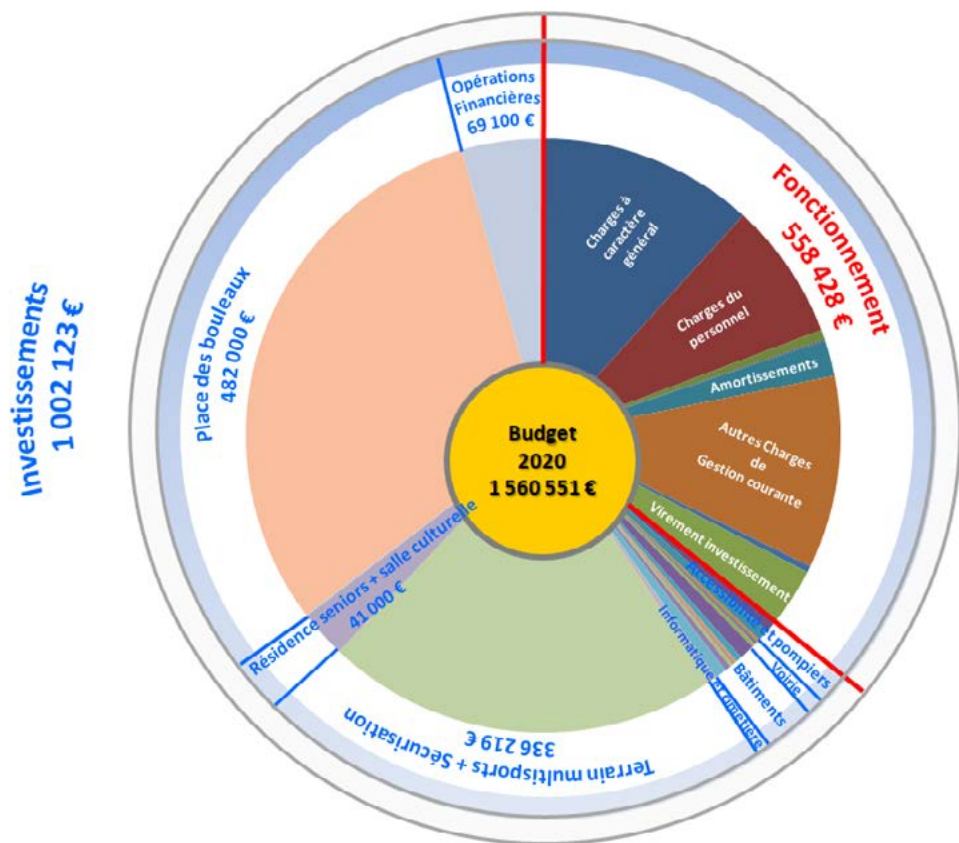


**Christine JEAN :** Agent technique saisonnière

Elle a pour mission l'arrosage des fleurs et d'apporter de l'aide aux bénévoles du comité de fleurissement cela du 1er juin au 30 septembre. En poste normalement pour 15 heures hebdomadaires, son volume horaire a été porté à 17,5 heures pour assurer également la mission d'agent d'entretien des salles en remplacement de Christelle GERMAIN, absente durant tout l'été.



## Le budget en un coup d'œil



Le budget 2020 se caractérise par la poursuite de la maîtrise des dépenses de gestion, la section de fonctionnement représentant une charge globale de 478 K€, soit une baisse de 0,98 %.

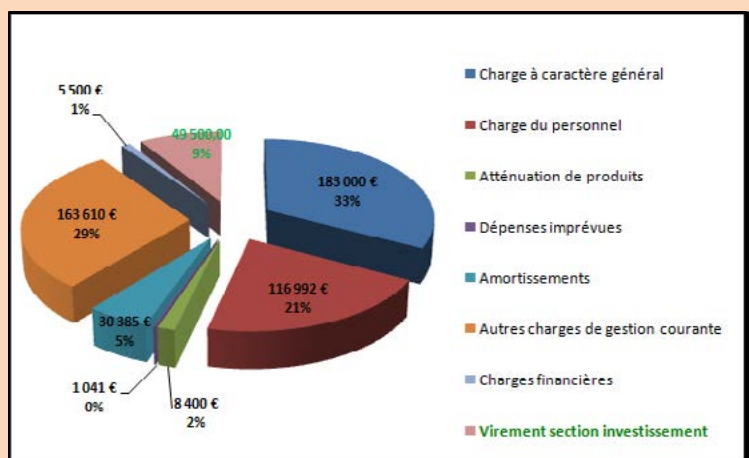
L'effort de maîtrise des dépenses de gestion et la prévision des recettes sur 2020 conduisent aux équilibres suivants :

- **Une épargne brute** qui augmente légèrement : 49,5 K€ contre 46,5 K€ pour l'année 2019 (avec reprise des résultats et en tenant toujours compte du transfert depuis 2019 du poste Voirie en section de fonctionnement), qui permet de faire face aux investissements déjà engagés et aux projets d'amélioration du quotidien.
- **Un excédent antérieur d'investissement reporté** de 247 K€ dû à l'emprunt contracté en fin 2019 pour financer les projets structurants (Opération « cœur de village », lots terrain multisports et sécurisation du bourg).
- **Un recours prévisionnel à l'emprunt** de 482 K€ pour équilibrer le budget sur le financement du projet structurant « Cœur de village / Requalification place des boulevards ».

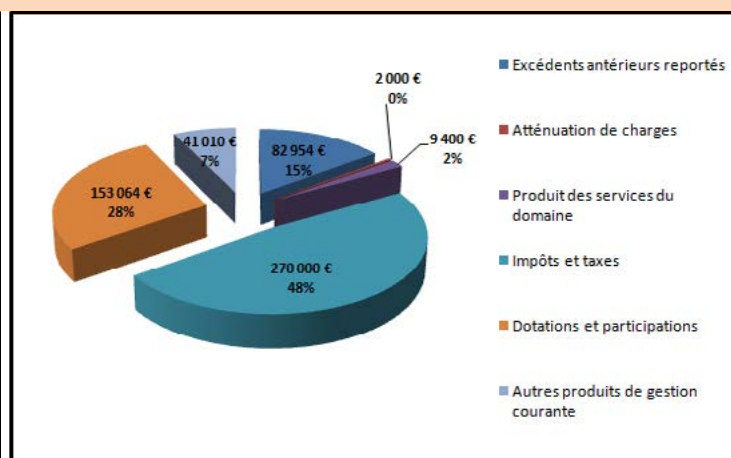
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Charges de fonctionnement 478 543 €	Recettes de fonctionnement (dont excédent reporté) 558 428 €
	Amortissements 30 385 €	
	Autofinancement 49 500 €	
INVESTISSEMENT	Charges d'investissement (dont déficit antérieur et RAR) 520 123 €	Amortissements 30 385 €
	[hors projet cœur de village / Requalification place des boulevards]	Autofinancement 49 500 €
		Autres recettes d'investissement 193 027 €
		Excédent d'investissement capitalisé 247 211 €
	Cœur de village / Requalification place des boulevards 482 000 €	Emprunt d'équilibre 482 000 €

## Fonctionnement : 558 428 €

### LES DÉPENSES



### LES RECETTES



### LE TOP 5 DES DÉPENSES

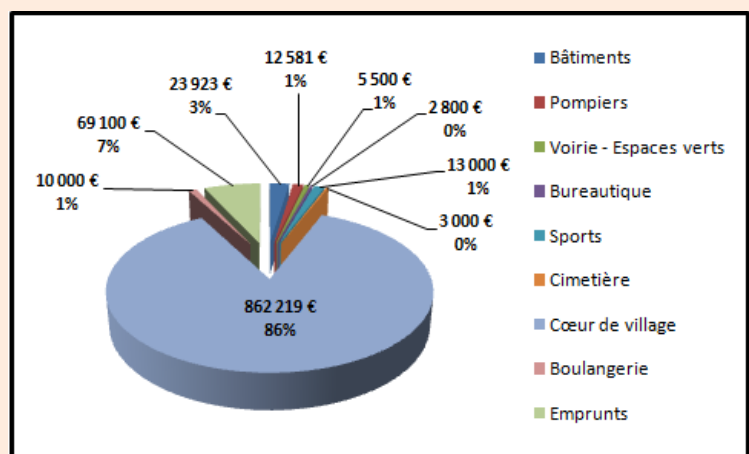
Charges de personnel	116 992 €
SIVOS	95 000 €
Voirie	62 500 €
Indemnités élus	46 700 €
Énergie-combustibles-carburant	36 000 €

### LE TOP 5 DES RECETTES

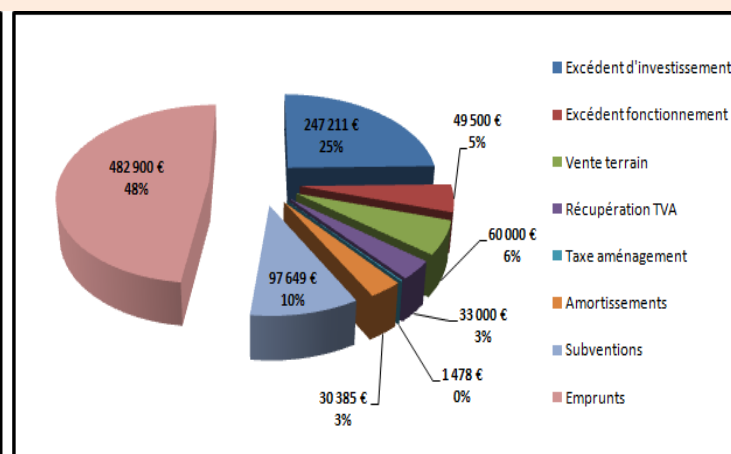
Impôts et Taxes	270 000 €
Dotation de l'état	106 000 €
Revenus des immeubles	41 000 €
Compensations	34 000 €
Récupération de la TVA	10 064 €

## Investissement : 1 002 123 €

### LES DÉPENSES



### LES RECETTES



### LE TOP 5 DES DÉPENSES

Place des bouleaux	482 000 €
Cœur de village (lots 1 et 2)*	336 219 €
Résidence seniors	40 000 €
Éclairage stade	13 000 €
Accessibilité PMR	10 000 €

### LE TOP 5 DES RECETTES

Emprunts	482 000 €
Excédent antérieur	241 211 €
Subventions	97 649 €
Vente de terrain	60 000 €
Excédent fonctionnement	49 500 €

\* Cœur de village Lots 1 et 2 : Sécurisation du bourg et terrain multisports



Création d'un Conseil Municipal Enfants et Jeunes  
à SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE

**ECHANGES**  
**PROJET**  
**AUTONOMIE**  
**Tu veux que ça BOUGE?**  
**ENGAGEMENT**  
**PARTAGE**  
**INTERGENERATION**  
**SOLIDARITE**  
**REJOINS-NOUS !!**

Tu habites SAINT-JEAN?  
Tu as des idées pour notre village?  
Tu es né.e en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013?

« Vu par des yeux d'enfant, le monde est plus vaste,  
plus riche et coloré. »

### 1. Pourquoi un CME/J ?

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, c'est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté de la municipalité : il est créé par le Conseil Municipal des adultes. Il permet d'être actrice ou acteur de son village en découvrant les droits et devoirs du citoyen.ne, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.). Il sert d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les enfants de leur âge.

### 2. Le CME/J, de quoi s'agit-il ?

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élu.es peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes. Les enfants, élu.es par leurs camarades, s'y réunissent pour débattre sur leurs idées et réaliser ensemble des projets au service de tous les habitant.es de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE. Les jeunes conseillères municipales et conseillers municipaux sont élu.es pour deux ans.

### 3. Les valeurs du CME/J

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant en lui permettant de vivre une aventure civique en menant des actions concrètes pour les autres.  
Institutionnaliser la place de l'enfant dans la commune.  
Permettre aux jeunes élu.es d'être consulté.es par leurs aîné.es, les conseillères municipales et conseillers municipaux «adultes», sur des projets les concernant.  
Donner un «Droit de parole» aux enfants et aux jeunes...

*Autonomie, responsabilité, solidarité, intergénération,  
partage, citoyenneté*

Réunion publique  
pour le CME/J  
le vendredi 26 février 2021  
à 19h !

Alors si tu es né.e en 2009,2010,2011,2012,2013,  
tu peux te présenter aux élections du CME/J  
ou simplement voter !



## La bibliothèque

La Bibliothèque Municipale de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE a été créée en 1991, en novembre 2021 elle fêtera ses 30 années d'existence, une bonne raison de fêter cet anniversaire, l'équipe de bénévoles réfléchit sur la manière de concrétiser cet événement.

La bibliothèque propose un grand choix de romans, policiers, documentaires (cuisine, histoire, jardinage...), albums enfants, BD et possède un fonds propre, grâce à un budget alloué par la commune, auquel s'ajoutent des ouvrages prêtés par la Direction de la Lecture Publique. Nous nous rendons 2 fois par an sur le site des Planons à SAINT-CYR-SUR-MENTHON afin d'échanger les livres et avons une navette tous les 15 jours pour nos réservations.

L'équipe de bénévoles assure les permanences au public **le samedi de 9h00 à 12h00** et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 **le mardi de 16h30 à 17h30**. Une permanence un mardi sur deux est réservée à l'accueil des élèves de l'école primaire. L'inscription est gratuite. Chacun peut emprunter jusqu'à 8 livres pour 3 semaines et plus. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, nous pouvons nous rendre à leur domicile avec un choix de livres, il suffit d'appeler M. BERTHOD Jean-Paul au 06 45 17 22 70.



Il est également possible de se rendre sur le site : **lecture.ain.fr** pour consulter les livres disponibles sur l'ensemble du département et que notre bibliothèque pourra vous réserver.

Si vous désirez occuper votre temps libre, faire partager votre goût de la lecture et que vous maîtrisez l'informatique et internet, nous recherchons des bénévoles afin d'assurer des permanences et tâches de bureau, accueillir les classes...

Adresse email : [bibliotheque.stjeansurreyssouze@orange.fr](mailto:bibliotheque.stjeansurreyssouze@orange.fr)  
Adresse : 71, rue des écoles, près de l'école primaire



Cette année 2020 a été particulière pour l'ensemble de la population. Nous avons dû nous adapter pour faire face à cette épidémie. Les interventions du CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE ont été limitées pendant les périodes de confinement aux cas d'urgence vitale. Nous avons néanmoins effectué 27 interventions de secours à personnes dont 2 accidents de la voie publique. Nous sommes également intervenus pour 4 incendies heureusement sans gravité.

Une année de beau temps et de chaleur est aussi synonyme d'interventions sur des nids d'hyménoptères avec 24 déplacements et d'autant plus de nids puisque certaines habitations en comptaient plusieurs. Une tenue de protection indisponible et difficile à remplacer (le Directeur de la société de fabrication est subitement décédé et l'entreprise a dû cesser son activité) et une pénurie de produit a rendu les délais d'intervention plus longs. Une intervention de ce type doit être effectuée à deux et chacun doit être équipé d'une combinaison spéciale de protection. Je tiens à préciser que la compagnie des sapeurs-pompiers de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE intervient sur les nids de guêpes et frelons du fait d'une volonté de la municipalité et que ce service rendu aux habitants de la commune n'a aucun caractère obligatoire. Je tiens également à rappeler que nous sommes tous volontaires pour apporter secours et aide aux personnes. Si nos délais d'intervention sont jugés trop longs, il peut être fait appel à un professionnel. En effet si aucun service privé n'est prévu pour le secours à personne, celui d'opérations diverses, comme le traitement des nids d'hyménoptères, existe.

Notre caserne compte aujourd'hui un effectif de 15 sapeurs-pompiers. Le caporal Pierre BOUJON a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> avril 2020. Au vu des circonstances nous n'avons pas pu officialiser avec lui cette fin d'activité mais nous tenons à le remercier pour ses années de service notamment en tant que chauffeur et mécanicien. Nous souhaitons également la bienvenue à Charlotte FIGUEREDO qui a rejoint la compagnie à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020, dans ce contexte si particulier. Le nombre de sapeurs-pompiers de notre centre de première intervention ne cesse de diminuer et des départs à la retraite vont être demandés dans les années à venir. Si vous souhaitez vous aussi vous engager dans cette aventure de volontariat et nous rejoindre n'hésitez pas à me contacter au 06.24.35.65.33. Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe.

*La cheffe de corps*





# Le fleurissement



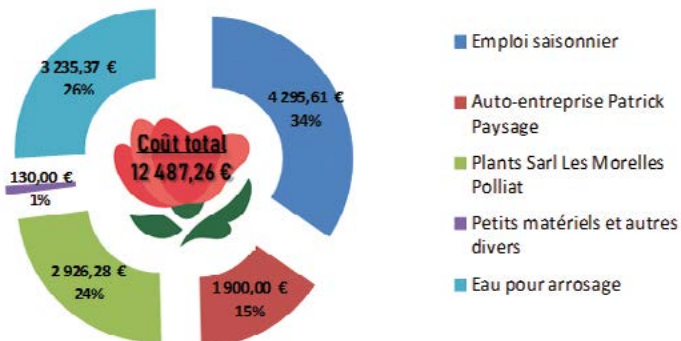
La commune de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE est une des premières communes à s'être démarquée par son fleurissement. Au gré des diverses manifestations autour de la fleur, c'est vite devenu sa marque de fabrique.

Cette culture du fleurissement communal débuté en 1966 à l'occasion du festival de musique BRESSE-REVERMONT, nous la tenons d'une longue lignée d'élus et bénévoles qui ont toujours eu à cœur de pérenniser le label 3 fleurs obtenu au début des années 1970.

Son engagement a une nouvelle fois été récompensé en 2019 par la conservation du label 3 fleurs des « Villes et villages fleuris de France ». Pour rappel, entrent en ligne de compte dans la notation «3 Fleurs» la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement, la gestion des ressources naturelles, l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires remplacés par des techniques alternatives, la propreté urbaine, la maîtrise de l'affichage publicitaire, le mobilier urbain ou encore les animations scolaires.

Pour maintenir ce haut degré d'exigences, la commune a donc reconduit la politique qui avait permis la conservation du label, à savoir l'appel à M. Patrick ROBIN, un auto-entrepreneur dans le milieu paysager de Montagnat pour établir les plans des massifs et la commande des plants. Ses idées teintées d'audace, complétées par l'important travail hebdomadaire des bénévoles du Comité de Fleurissement et l'embauche d'un contrat saisonnier, ont encore produit un résultat remarquable, souligné par les responsables de la Route Fleurie de la Haute-Bresse lors de la tournée photographique estivale.

## Détail du budget Fleurissement



Cet investissement représente un coût important pour notre commune, environ 12 500 €. En effet, le budget principal de la collectivité finance, outre la mission de M. ROBIN et les heures de travail de l'emploi saisonnier, les plans achetés chez Pascal SAVOIE horticulteur à POLLIAT, la consommation d'eau pour l'arrosage et le petit matériel.



Ce label 3 fleurs valorise l'approche environnementale globale menée par la collectivité. Mais au-delà de cette distinction régionale, l'essentiel réside dans l'émulation créée autour de cette passion des fleurs, de la volonté réelle de travailler ensemble, de réunir les personnes expérimentées et les plus novices dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Nos félicitations vont aux jardiniers mais également à tous les habitants qui fleurissent leur maison. Ils montrent, au travers de leur travail, que la commune a le souci d'une mise en valeur végétale, d'un cadre de vie de grande qualité et d'une démarche environnementale durable, pour rendre toujours plus attractif le territoire auprès des habitants et des visiteurs.

Prochainement, de nouveaux panneaux flamboyants neufs avec la nouvelle charte du label trôneront aux entrées de notre village.





Les élections municipales de ce début d'année ont entraîné la mise en place d'un nouveau conseil d'administration au sein du Centre Communal d'Action Sociale pour la durée du mandat électoral.

Ce conseil se compose :

- d'un Président de plein droit : le Maire de notre commune, Jacques SALLET

- d'une vice-présidente déléguée : Sandrine COURTOIS

- de membres élus du conseil municipal :

BOUTON Chloé - GRÉGAUT Magali (absente sur la photo) - HENRY DIT GUILLAUMIN Stéphane - PERTUIZET Anaïs - SYLÉNÉ Florine

- de membres extérieurs nommés :

BATHIAS Philippe - BERTHOD Jean-Paul - CHUNIAUD Geneviève - FÉLIX Aimée - JOLY Christian (absent sur la photo) - TATON Pascal



Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et étudie toute demande d'aide financière.

Le budget 2020 du CCAS de Saint Jean est de 7 972,90 €.

Merci aux enfants qui ont réalisé de sublimes cartes de Noël et de Bonne Année. Les membres de CCAS ont profité de la distribution des colis pour les donner aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'aux personnes hospitalisées, en EHPAD\* et aux personnes nécessiteuses.

\* Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Les recettes du budget du CCAS sont composées d'une subvention communale, des revenus de location de terrains agricoles et de dons, ainsi que du report de résultat de l'année précédente.

Les activités principales du CCAS de la commune sont l'aide à l'équipement de la télalarme au domicile des personnes nécessiteuses (participation de 50 €), le portage de colis et l'organisation d'un repas à destination des aînés de la commune âgés de plus de 75 ans.

En 2020, des subventions ont également été versées à des associations d'aide humanitaire : Croix-Rouge française (300 €) et les Restaurants du Cœur (150 €).

Cette année, la situation sanitaire nous a obligés à annuler le repas de fin d'année. Chaque personne a reçu un colis qui a été distribué par les membres du CCAS.

Durant les 2 périodes de confinement, les membres du CCAS ont pris soin des personnes dans le besoin, personnes âgées et ou handicapés nécessitant une surveillance, une aide logistique ou simplement un soutien moral.

N'hésitez pas à nous solliciter si nécessaire.





# L'école

Une année à l'école, ce sont des moments en classe, il le faut bien, mais ce sont également des moments où les enfants collaborent entre eux, avec différents partenaires, lors de visites culturelles, de rencontres sportives, des moments de réflexion sur l'environnement, le nôtre et celui plus vaste de la planète. Cette année 2020 sera surtout marquée par la fermeture de nos écoles 2 mois durant laissant place à une autre façon de travailler...le distanciel avec les visios conférence et l'échange par mail bouleversant le programme de nos activités.

Une nouvelle année scolaire débute :

Petit changement cette nouvelle rentrée, Madame Doriane DUCROUX est remplacée par 2 enseignantes : Mesdames VENET et GREGAUT qui rejoignent l'équipe pédagogique déjà composée des Mesdames GUYON et PAUGET. Madame CHARPIGNY est rattachée à l'école comme remplaçante. Il y a aussi Michèle notre Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS).



Animations éducatives sur l'agriculture durable et l'alimentation financées par la CA3B :  
2 thèmes cette année au mois de septembre/ octobre pour rattraper les animations qui n'ont pu avoir lieu l'année scolaire précédente : la volaille de Bresse et les abeilles  
Des interventions par des agriculteurs très investis pour parler de leur métier.



Dès la première période, les élèves de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE retrouvent leurs camarades de MANTENAY-MONTLIN pour la Journée de promotion du sport scolaire, par le biais de l'USEP. C'est le premier événement marquant de la rentrée. Un moment sportif, ludique et citoyen, les enfants ont couru ensemble plus de 180 km !

Le début d'année c'est aussi des événements comme la Semaine du Goût à laquelle nous participons tous les ans en collaboration avec Laurie, notre cantinière, et avec l'appui du SIVOS. Cette année, nous avons également eu le plaisir de retrouver la Maison Familiale et Rurale de PONT-DE-VEYLE comme partenaire. Les apprentis et leur formateur ont invité les enfants à étudier les différentes parties comestibles



des légumes, les céréales et leur utilisation dans notre alimentation mais également le calendrier des légumes de saison. Une crêpe party a permis à tous de se restaurer avec la pâte (de farine de seigle et de sarrasin) préparée par les enfants.

La fin de l'année sera clôturée par une journée ateliers de bricolage de Noël!



**SIVOS des communes de LESCHEROUX, MANTENAY-MONTLIN, SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE, SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE.**

Suite aux élections municipales de 2020, le comité syndical du SIVOS a été entièrement renouvelé.

Il est composé de 4 élus de chaque commune membre, 2 titulaires et 2 suppléants.

Ce comité syndical a désigné 1 président et 3 vices présidents pour constituer un bureau exécutif.

Maire de MANTENAY j'ai été nommé président du SIVOS et suis assisté de Laurent CHARPENTIER adjoint à SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE, de Dominique PETITJEAN adjointe à LESCHEROUX, de Florine SYLÉNÉ adjointe à SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE.

**Quel est le rôle du SIVOS dans la scolarité de nos enfants ?**

Je dirais que son rôle est de veiller à l'organisation optimum de toute la partie périscolaire et extrascolaire : surveillance dans les cars, surveillance pendant la pause méridienne, préparation des repas et service de ceux-ci, propreté des classes, hygiène des enfants, assistance des enseignantes en maternelle... Mais aussi prise en charge des enfants au centre de loisirs avant et après l'école et le mercredi et pendant les vacances scolaires.

La particularité de notre SIVOS, c'est d'avoir 4 écoles, 4 cantines scolaires, 1 centre de loisirs tous dans des lieux différents ! Ce qui demande une organisation rigoureuse.

L'ensemble des élèves de nos 4 écoles représente cette année un effectif de 220 enfants. Le nombre d'enfants mangeant tous les jours dans une de nos cantines est d'environ 180.

L'accueil périscolaire bénéficie chaque jour de classe à 30 à 40 enfants, et nous accueillons les mercredis entre 15 et 20 enfants.

Pour que tout cela fonctionne, nous disposons de 16 agents, pour la plupart à temps partiel.

Deux responsables ont en charge l'organisation courante du SIVOS :

Audrey MORISOT responsable du pôle administratif et financier

Julie MEYER-JEAN responsable du pôle technique et animation.

*Chacun des membres du bureau est en charge d'une commission :*

Commission Finances Michel LEMAIRE

Commission Administration et personnel Laurent CHARPENTIER

Commission Centre de Loisirs Dominique PETITJEAN

Commission Cantines Florine SYLÉNÉ



Nous avons dû cette année gérer la crise Covid 19 et mettre en place les différents protocoles sanitaires ce qui a entraîné un surcoût de fonctionnement important, mais l'objectif était bien d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et d'assurer aux parents la tranquillité d'esprit.

Je crois que nous y avons réussi et je remercie les agents qui ont rendu cela possible grâce à leur disponibilité et leur professionnalisme.

Michel LEMAIRE  
Président du SIVOS



## Le centre de loisirs



Le centre de loisirs Tout Feu Too Fun a été ouvert lors de cette année particulière de janvier à mars et de juillet à décembre. De mai à juin, nous avons fait le nécessaire pour accueillir les enfants en respectant les directives gouvernementales.

Durant les vacances scolaires, nous accueillons les enfants au centre de loisirs de 7h00 à 18h30 en respectant les protocoles mis à jour régulièrement. Nous mettons en place des activités liées par une thématique chaque semaine. En février, les enfants ont voyagé en Australie. Cet été, ils se sont amusés autour de la thématique du monde aquatique, ils ont voyagé autour du monde et dans le temps. Cet automne, après avoir découvert différents univers fantastiques, ils ont fêté Halloween dans la joie et la bonne humeur.

Sans oublier le centre de loisirs en périscolaire, qui accueille vos enfants le matin et le soir après l'école, de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

De plus, les mercredis, les enfants sont nombreux au centre de loisirs. Nous faisons ensemble des activités, des jeux collectifs en extérieur à chaque fois que cela est possible.

Pour l'année scolaire 2020 - 2021, nous vous rappelons que le centre de loisirs sera ouvert les premières semaines des vacances de février et d'avril et les deux semaines des vacances d'Automne. Pour cet été, le centre fermera les trois premières semaines d'Août. De nombreuses activités et sorties (dans la mesure du possible) seront proposées. Les programmes seront distribués en amont.

Pensez à bien inscrire vos enfants au centre pour le périscolaire 3 jours ouvrés avant et 10 jours avant pour les mercredis. Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous serons heureux de vous accueillir et de vous retrouver pour cette nouvelle année 2021.

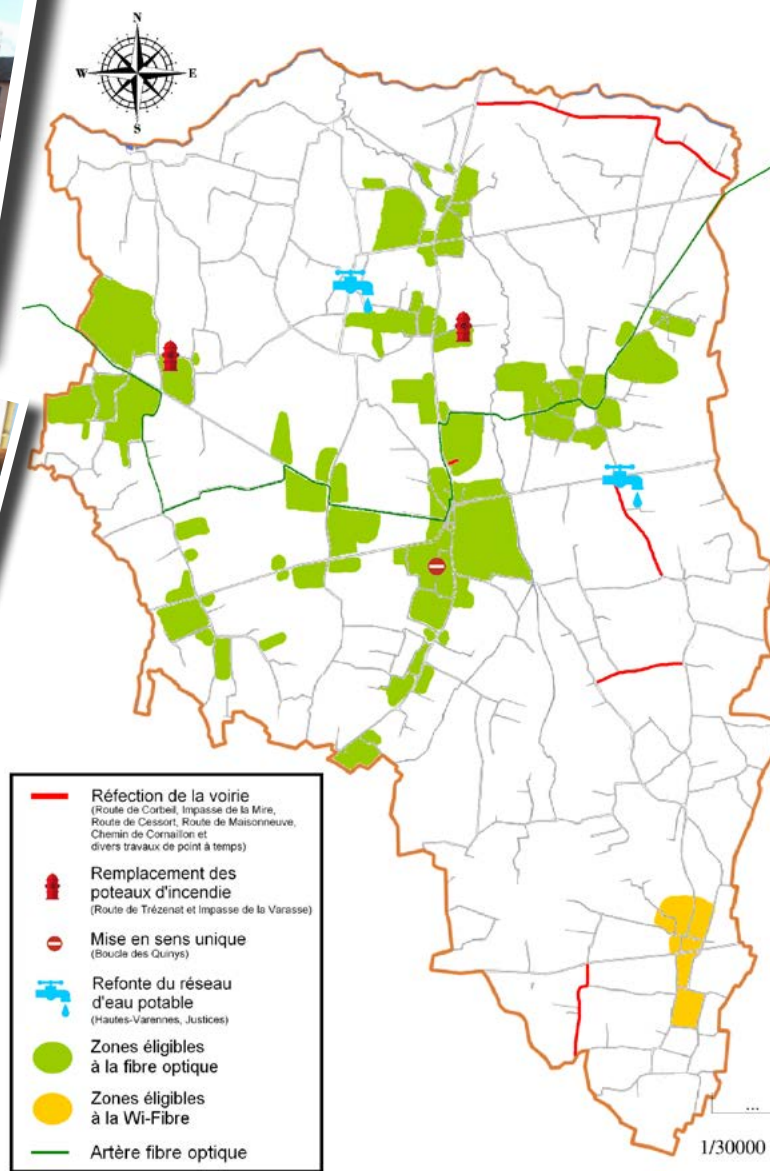
*Toute l'équipe de Tout Feu Too Fun*





## Les principaux travaux au cœur du village

Travaux réalisés en 2020	Coût
- Sécurisation du village (cheminement doux, trottoirs, plateaux surélevés, aménagements paysagers...).	237 346,73 €
- Construction du terrain multisport.	91 484,11 €
- Programme de réfection de la voirie : Route de Corbeil, Impasse de la Mire, Route de Cessort, Route de Maisonneuve, Chemin de Cornaillon et divers travaux de point à temps.	49 393,20 €
- Mise en sens unique de la boucle des Quinys.	1 818,00 €
- Refonte du réseau d'eau potable : Hautes-Varennes, Justices.	Pris en charge par le syndicat des eaux Saône Veyle Reyssouze
- Remplacement des poteaux d'incendie route de Trézenat et Impasse de la Varasse.	4 521,12 €
- Installation d'un abri bus devant l'école.	4 140,00 €
- Remise aux normes électriques de l'école, de la cantine et de la salle de réunion.	7 209,62 €
- Établissement d'une carte de la commune avec les noms de rue.	2 844,31 €
- Carrelage de la salle de réunion du foyer.	1 341,27 €
Travaux en cours	Coût
- Construction résidence seniors avec Logidia.	Pris en charge par Logidia.
- Travaux d'aménagement des abords à définir.	
- Mise en accessibilité PMR de la salle des fêtes.	4 324,20 €
- Numérisation du cimetière.	2 352,00 €
Projet à long terme	Coût estimatif
- Réhabilitation de la maison COLIN en salle multi média culturelle.	500 000,00 €
- Requalification de la place des bouleaux.	482 000,00 €

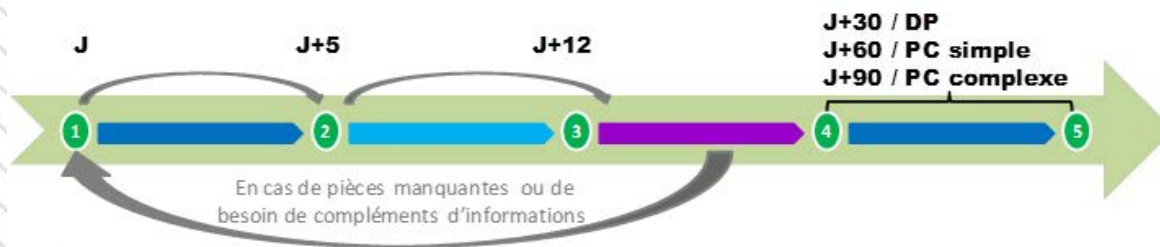


# Urbanisme

La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme et plus particulièrement au PLU. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer soit une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...), soit une déclaration préalable, soit un certificat d'urbanisme...

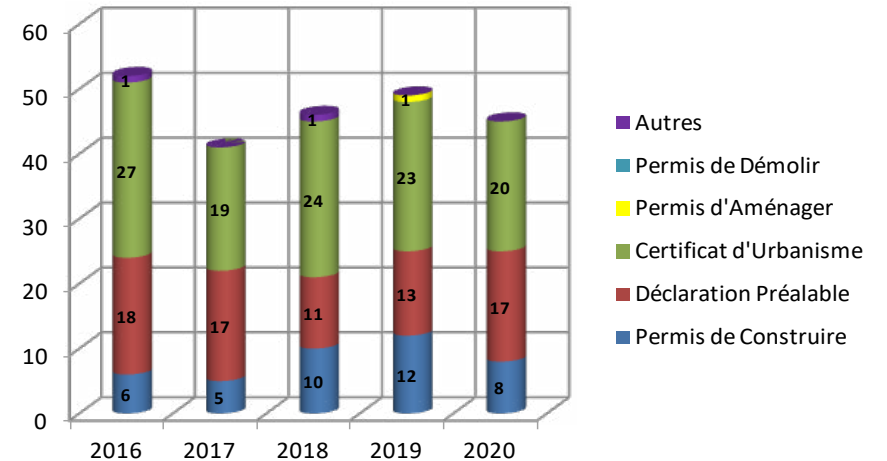
Il est rappelé que tout type de projet ayant un impact sur le volume du bâtiment (extension, aménagement de combles...) et sur l'aspect visuel (ravalement façades, changement de menuiseries...) doit faire l'objet d'une **demande d'autorisation d'urbanisme avant le lancement des travaux**.

## Circuit de traitement d'un dossier d'urbanisme :



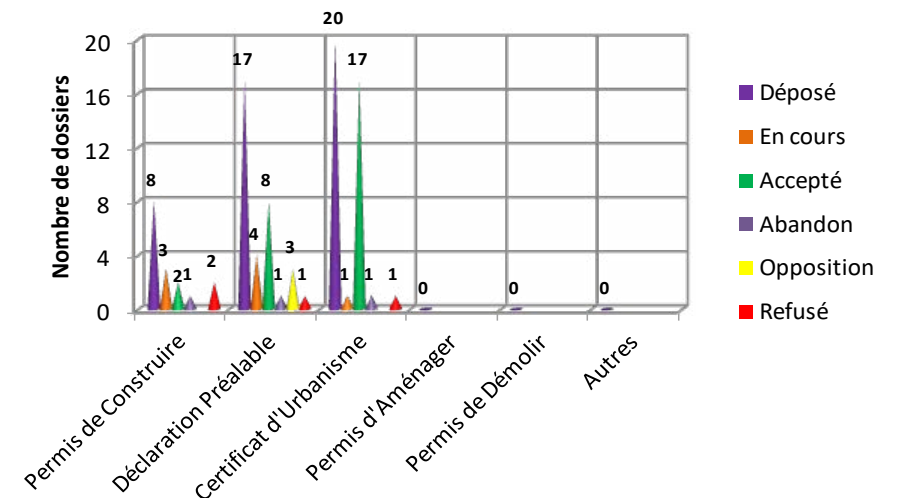
- 1 **Demandeur** : Dépôt du dossier en mairie, contre récépissé.
- 2 **Secrétariat de mairie** : Enregistrement du dossier et envoi au service ADS.
- 3 **Commission Urbanisme** : La commission Urbanisme contrôle l'exhaustivité du dossier, plus principalement les pièces à joindre, et renseigne les éléments de l'environnement du projet concernant principalement la voirie, la protection incendie, la présence d'éventuelles nuisances à proximité... L'avis du maire est envoyé au service ADS.
- 4 **Service ADS** : Service mis gracieusement à disposition par la CA3B, il assure l'instruction du dossier, contrôle l'ensemble des pièces et vérifie qu'il réponde au règlement du PLU communal. À l'issue de cette instruction, il propose l'arrêté communal adéquat (acceptation ou refus). La durée d'instruction dépend du type de dossier (1 mois pour une DP, 2 mois pour un PC simple, 3 mois pour un PC complexe...)
- 5 **Secrétariat mairie** : Rédaction de l'arrêté final signé par le Maire et envoi au demandeur.

## Historique des dossiers d'urbanisme traités :



## Zoom sur les dossiers d'urbanisme traités en 2020 :

79,41 % des dossiers déposés et traités ont reçu un avis favorable.





La culture a été malmenée en cette année 2020 ; toutefois des actions ont pu aboutir dans notre village.

**Du 6 au 9 février 2020**

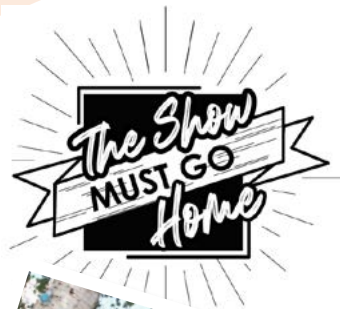
Trois jours de résidence dans la salle des fêtes durant lesquels un marathon créatif a été organisé pour créer des cabanes d'un nouveau genre : des dômes géodésiques. Ce projet a été mené par la compagnie artistique lyonnaise AADN, ALTEC Culture et Sciences et la CA3B.

Plusieurs écoles dont celle de notre village ont participé (et participent de nouveau) à ce projet dont la restitution initialement prévue début mai 2020 est reportée en 2021.



**Le 10 juillet 2020**

The Show Must Go Home, collectif constitué de plusieurs associations et salles de spectacles de l'Ain et de Saône et Loire suite au premier confinement, a proposé durant l'été des spectacles, concerts, ateliers de découverte chez les habitant.es le souhaitant.



A SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE, c'est le duo voix-violoncelle TOCADE qui a charmé une bonne trentaine de spectateurs et spectatrices de tout âge.



**Du 22 au 27 novembre 2020**

Le théâtre de BOURG-EN-BRESSE s'est déplacé dans notre salle des fêtes dans le cadre des Petites Scènes Vertes afin de proposer toute la semaine le spectacle tout public ZORA par la compagnie Haut Les Mains. Une invitation au voyage uniquement réservée aux enfants des écoles du fait de la situation sanitaire.

Les classes de l'école de SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE ont assisté à ce spectacle jeudi 26 novembre.

